



Votre  
Mairie

Mairie de Pignans  
7 place de la Mairie  
83790 Pignans

04.94.13.54.90  
infos@pignans.fr

Du lundi au vendredi  
08:30-12:00  
14:30-17:00

URBANISME  
Du mardi au jeudi 08:30-  
12:00

ÉTAT CIVIL / JEUNESSE  
Fermé les mardis  
et jeudis après-midi

CONCILIATEUR  
DE JUSTICE  
Sur rendez-vous  
les lundis matin  
08:30-12:00

**pignans**  
Village au cœur du Var

Bulletin municipal  
2<sup>e</sup> trimestre | 2019

© SUR INTERNET  
[WWW.PIGNANS.FR](http://WWW.PIGNANS.FR)



1 BULLETIN 1 PHOTO

Collégiale de Pignans

ENVOYEZ VOS PHOTOS! [communication@pignans.fr](mailto:communication@pignans.fr)

## Sommaire

Grande rue	2
Travaux de l'été	3
Jeunesse	4
CCAS	5
Vie communale	5
Communication	7
Agenda	8

## Le mot du maire

Avec le printemps et l'arrivée des beaux jours, la commune revêt de nouvelles couleurs avec les diverses plantations et les aménagements de plusieurs espaces verts. J'en appelle d'ailleurs au civisme de chacun pour que nos espaces publics soient respectés par tous. Il nous appartient de faire des efforts quotidiens afin de limiter les stationnements anarchiques, de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie, de ne pas jeter sur la voie publique divers débris et de respecter les points d'apport collectif.

C'est pourquoi nous avons mis en place une application mobile « PIGNANS » téléchargeable gratuitement sur app store ou google play. Cela vous permettra de nous signaler un problème de sécurité, de déchets, ou encore un souci dans un bâtiment public, dans les espaces verts ou au niveau des réseaux...

Cette application vous permettra également de vous renseigner sur les animations organisées sur la commune, les travaux en cours, et les menus dans les cantines...

Enfin, elle nous donnera la possibilité de vous alerter en cas d'aléa majeur ou en cas de difficulté dans les écoles (confinement...). Je vous invite à feuilleter ce bulletin à la découverte des événements qui se sont déroulés depuis avril, des travaux qui seront réalisés durant la période estivale, et du programme des festivités de l'été.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

**Robert Michel**  
Maire de Pignans



# Grande rue

## Réouverture de la grande rue

Après plusieurs péripéties (recherche et silence des héritiers, obtention de devis d'entreprises susceptibles de réaliser des travaux de mise en sécurité), les travaux de la maison située au 53 Grande rue ont été terminés mi-mai dernier.

Il aura fallu 7 mois d'acharnement quotidien de la commune pour arriver au bout de ce problème.

Face à l'inaction des propriétaires, les travaux ont été mandatés par la commune, un titre de recettes a été émis pour demander le remboursement du montant engagé (coût : 40 761.60€ TTC).



### Arrêté 178/2019 (extrait)

Interdiction des attroupements causant des troubles à la tranquillité publique sur les voies et espaces publics

[...]

Article 1er: Du 27/05/2019 au 30/09/2019, les regroupements lorsqu'ils troublent l'ordre public, entravent le passage des personnes sur les trottoirs, voies publiques ou espaces publics, ou gênent la commodité de la circulation, sont interdits de 18h à 8h du matin tous les jours dans les rues dénommées ci-après : grande rue dans son ensemble, traverse grande rue - rue des treilles, Rue des treilles, Rue Tarabotte, Traverse de la foire, place de la foire, Jardin du Colombier.

[...]

*(l'intégralité de l'arrêté est consultable sur l'affichage communal, ou sur [www.pignans.fr](http://www.pignans.fr))*

## Informations concernant l'arrêté anti attroupement n°178/2019

L'arrêté ainsi pris vient retirer et remplacer celui existant.

En effet, les pouvoirs de police du Maire sont limités et la prise d'un tel arrêté doit répondre à une exigence réglementaire stricte:

L'arrêté ne peut être général (seules quelques voies peuvent être concernées et non la totalité de la commune). Il ne peut pas être permanent (des dates précises doivent y être inscrites). Il doit être pris pour des raisons précises (suite à des faits répétitifs du trouble de l'ordre public).

Les forces de l'ordre, ainsi que la Préfecture ont été destinataires de cet arrêté entré en vigueur dès sa publication.

Il s'agit d'un outil complémentaire de gestion de troubles à l'ordre public sur certaines rues de la commune leur permettant ainsi d'agir au mieux.



## Dépôt sauvage

De trop nombreux dépôts sauvages ont lieu sur la commune. La Police municipale veille à interpeller leurs auteurs.

En début du mois de mars dernier avait été signalé un dépôt sauvage dans le quartier de l'Aubarède. Après constat et enquête, des poursuites ont été engagées contre les responsables.

Ils encourent jusqu'à 75 000€ d'amende et un an d'emprisonnement.



### RAPPEL

Le module de participation citoyenne de l'application de la commune (voir page 7) permet de signaler ce genre d'incivilités.

## TRAVAUX DE L'ÉTÉ

1. Réalisation d'un chemin piétonnier entre l'école maternelle et l'école J. Giono sur la route de flassans.
2. Rénovation complète de la chaussée autour de la place des écoles.
3. Rénovation de la chaussée ch. du carry, et aménagement du carrefour avec l'av. Jules Gérard.
4. Prolongement de l'aménagement av. du calvaire, et mise en place de containers semi-entérés.
5. Rénovation de la toiture de la bibliothèque chapelle des Demoiselles.
6. École A. Daudet : Mise en place de solins sur la toiture. Modification de la façade de trois classes.
7. École J. Giono : Rénovation de 3 classes, réfection du réfectoire, et du couloir y menant.



Le département procède à l'aménagement de la rue des cliquesses. Le réseau pluvial est remis à neuf, et des travaux paysagers sont réalisés. Nous pourrons bientôt y retrouver une de 16 fontaines du village. Une déviation a été mise en place pour toute la durée des travaux qui prendront fin début août.



## Route de Notre-Dame-des-Anges

L'équipe de Vega, entreprise sociale et solidaire (cf. présentation dans les bulletins précédents), a finalisé fin avril les travaux de débroussaillage de la route de Notre-Dame-des-Anges. La municipalité a tenu à remercier toute l'équipe en offrant un déjeuner de clôture. Un travail de qualité qui a permis de sécuriser la route, et qui a certainement été apprécié par les nombreux participants de la kermesse paroissiale du 30 mai (voir page 6)



## Jeunesse



Sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires pour les élèves de CM2

Peut-être avez-vous pu remarquer la fermeture de la rue du pré des aires les 6 et 21 juin, ou vu sur cette même rue des dizaines d'enfants sortant en courant d'un bus de la région après de grands coups de klaxon ?

Il s'agissait d'une séance de sensibilisation au respect des règles en matière de sécurité et de civisme dans les transports scolaires, qu'ont pu suivre les élèves de CM2 des écoles élémentaires Jean Giono et Marcel Pagnol.

À l'initiative de la communauté de communes Cœur du Var, en partenariat avec l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public), cette séance, au travers de différents exercices (rappel des consignes de sécurité - dont le port obligatoire de la ceinture, chronométrage de sortie, freinage d'urgence...) a permis à nos futurs collégiens pignantais de se familiariser avec leur nouveau moyen de transport quotidien.



**JEUNESSE  
INFO  
PRATIQUE**

### Inscriptions périscolaires, ALSH du mercredi 2019-2020

Les dossiers sont disponibles sur le site internet, ou au service jeunesse et sont à retourner en mairie au plus tard le **2 août 2019**

### Transports scolaires 2019-2020

Cette année, toutes les inscriptions se font en ligne sur le site Internet de la Région SUD : [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

La date limite est fixée au **31 juillet 2019**

## CCAS

### Croisière sur le Rhône et visite d'Avignon

Les 113 participants de la journée du CCAS ont pu profiter d'un temps splendide pour leur visite d'Avignon et d'une croisière sur le Rhône.

Organisée par le centre communale d'action sociale, cette sortie est renouvelée chaque année pour les pignantaises et pignantais de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints.



Nous rappelons que le CCAS peut aider les personnes qui ont des difficultés à régler leur factures d'eau. Une commission examine les demandes. Renseignements en mairie.

## Vie communale



### Nouveaux arrivants

La première édition de la cérémonie des nouveaux arrivants de la commune s'est déroulée le 8 juin dernier au Vieux Moulin.

Vingt-cinq familles arrivées depuis 2017 y ont participé. Après avoir présenté le patrimoine culturel et architectural de notre village, M. le Maire a pu mettre en avant les infrastructures mises à la disposition des pignantais, les différents services de la mairie, leurs responsables, ainsi que les élus du conseil municipal. La parole a ensuite été ouverte pour des questions/réponses permettant d'échanger sur différents sujets.

Un sac (contenant notamment deux livres de la commune, un coffret de stylos de la commune, un plan de ville, les événements...) a été remis à chaque famille pour leur souhaiter la bienvenue.

La cérémonie s'est conclue par un apéritif convivial invitant à l'échange.

Cette cérémonie sera reconduite chaque année.

### 100<sup>e</sup> bougie pour Marie Parra

Le 1er mai 2019, salle du Vieux Moulin, Marie Parra était entourée de sa famille et ses amis pour fêter son centième anniversaire.

À cette occasion, M. le Maire lui a remis un beau bouquet au nom de la commune, et M. Borea, 1<sup>er</sup> adjoint, une composition florale au nom du CCAS.





## Adressage

L'affichage des numéros de rue est obligatoire. Si vous habitez une des rues/impasses/chemins suivants, et que vous n'avez pas encore installé votre plaque, pensez à le faire ou à venir la récupérer en mairie.

Ancienne route de Toulon | **Ancienne Route du Luc (Restaurant la bergerie)** | Avenue Saint Roch

**Chemins** : de la Bergerie | de la Foux | de la Papeterie | de Saint Pierre | de Valcros | des Cerisiers | du Moulin

**Impasses** : de la Farigoulette | de la Sarriette | des Bégonias (Rue Fontaines des Laines) | des Caux | des Cigalons | des Coccinelles (Av. Saint Roch) | des Etourneaux (Rue des maisons neuves) | des Griottes | des Maures | des Narcisses - Lot. "Le Clos des Arums" | des Pétunias (Rue Fontaines des Laines) | du Bastidon | du Chêne Liège, lot. "La Bouchonnerie 2" | du Collet de la Longue | du Grenache (la Pascalinette) | du Noyer (Av. Saint Roch) | du Pré - lot. "Le Passé" et riverains

Piste de Seignoret | **Route de Carnoules au Luc - RD97** | Rue de la Calèche | Rue des caux | Rue des maisons neuves | Rue du Lavoir | Rue Fontaines des Laines



## Le marché de Pignans

Tous les jeudis matin, de nombreux exposants sont présents place des écoles pour le marché hebdomadaire de Pignans.

Avec les beaux jours, c'est une explosion de couleurs qui vous y attend.

Fruits et légumes, fromagerie, épicerie, plats à emporter, vêtements, quincaillerie, fleurs ...

Autant de bonnes raisons de venir leur rendre visite entre 7h à 12h.

## Kermesse paroissiale 2019

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu le 30 mai la quatrième édition de la kermesse paroissiale organisée par l'A.R.C. de Pignans.

Un véritable succès qui a su attirer encore plus de monde que l'an passé. Les différentes activités (concours de boule, course en sac, chamboule-tout...), la tombola (et ses 24 superbes lots), la buvette, et la paella géante (servie au frais dans la cour intérieure de la chapelle) ont su ravir les participants, dont certains ont fait l'ascension à pied jusqu'au sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges par le GR90.

Nous félicitons toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation, la préparation et le déroulement de cet événement incontournable de nos festivités de printemps.



# communication

## Application mobile

L'application de la commune est disponible depuis le 13 mai. Permettant un partage spontané, elle vient compléter notre offre de supports d'information et renforce la démocratie participative.

L'objectif ? Vous donner accès, directement sur votre smartphone, aux pages les plus consultées du site internet, à des actualités en direct et à plus d'interaction encore avec nos services.

Le module de signalement écocitoyen vous permet de prévenir les services municipaux sur de larges thématiques (sécurité, déchets, bâtiments publics...). Photographiez, commentez et envoyez ! (pensez à autoriser la géolocalisation pour plus d'efficacité)

Les notifications "push" nous permettent également de vous prévenir en cas d'événements particuliers, ou pour vous annoncer les manifestations sur la commune.

250 pignantais l'ont déjà installé, et vous ?



## Site internet

Le site internet a également fait peau neuve. Plus de place pour l'actualité, qu'elle soit municipale ou associative.

Un agenda permet de suivre les prochains événements sur la commune.

La meilleure façon de le découvrir étant de le consulter: [www.pignans.fr](http://www.pignans.fr)

# LE MOT DE L'OPPOSITION

## Nous aussi nous serons « acteurs » !

Les élections municipales se profilent à l'horizon et les futurs « acteurs » commencent à prendre des initiatives. Nous sommes donc de ceux-là. C'est ainsi que lors du dernier bulletin nous avons émis une opinion sur le budget, particulièrement sur les dépenses imprévues. Certains y ont vu de la diffamation alors que ce n'était que de la prévention...

Bref, un bulletin municipal ne peut se transformer en outil électoral, ni pour l'opposition ni pour la majorité. Ceux qui seront « acteurs » auront heureusement d'autres moyens. C'est donc le dernier bulletin où nous nous exprimons sur le mandat de la majorité. Pour le prochain bulletin, nous évoquerons des sujets plus généralistes tout en vous assurant que nous resterons à votre écoute.

Fernand BRUN - Dominique BRUNO - Claude BUCAIONI - Karine DUPONT - Carole OLIBE

# AGENDA

**14 JUILLET 2019**

**QUOI?** Repas / Feux d'artifices / Bal | COF  
**OÙ?** Place des écoles

**25 JUILLET 2019**

**QUOI?** Don du sang  
**OÙ?** Salle Berthoire

**4 AOÛT 2019**

**QUOI?** Route 83 : la tournée 2019  
**OÙ?** Place des écoles

**17 AOÛT 2019**

**QUOI?** Spectacle de Yves Pujol | COF  
**OÙ?** Place des écoles

**31 AOÛT 2019**

**QUOI?** Journée des associations  
**OÙ?** Place des écoles

**6/7/8 SEPTEMBRE 2019**

**QUOI?** Fête locale | COF  
**OÙ?** Place des écoles

## FEUX DE FORÊT

### LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**NI FEU NI BARBECUE**  
aux abords des forêts



**PAS DE CIGARETTE**  
en forêt ni de mégot jeté  
par la fenêtre de ma voiture



**PAS DE TRAVAUX**  
**SOURCE D'ÉTINCELLES**  
les jours de risque d'incendie



**PAS DE COMBUSTIBLE**  
**CONTRE LA MAISON**  
bois, fuel, butane...



**TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE**  
en localisant le feu avec précision

**JE ME CONFINE DANS MA MAISON**  
elle est mon meilleur abri

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**  
#attentionfeuxdeforet  
attention-feux-foret.gouv.fr



## Canicule

### 5 conseils pour prévenir les risques

**1 Buvez fréquemment et abondamment**  
(au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)

**2 Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais**  
(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)

**3 Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**  
(douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher)

**4 Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**  
(cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...)

**5 Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide**  
(notamment auprès de votre maire)

**Pour plus d'information :**  
**0821 22 23 00** (0,12 €/minute)  
[www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/)



votre mairie connectée



[www.pignans.fr](http://www.pignans.fr)